

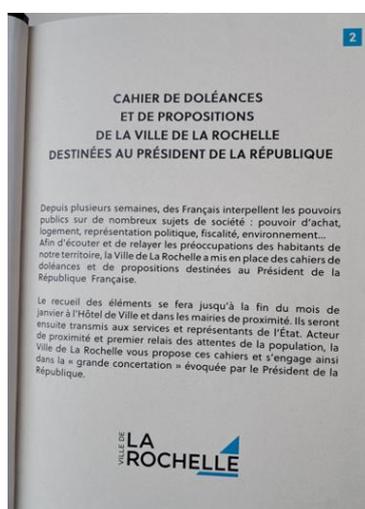
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2025

La Rochelle 4sur5

code INSEE : 17300

76 114 habitants

Communauté d'agglomération de La Rochelle



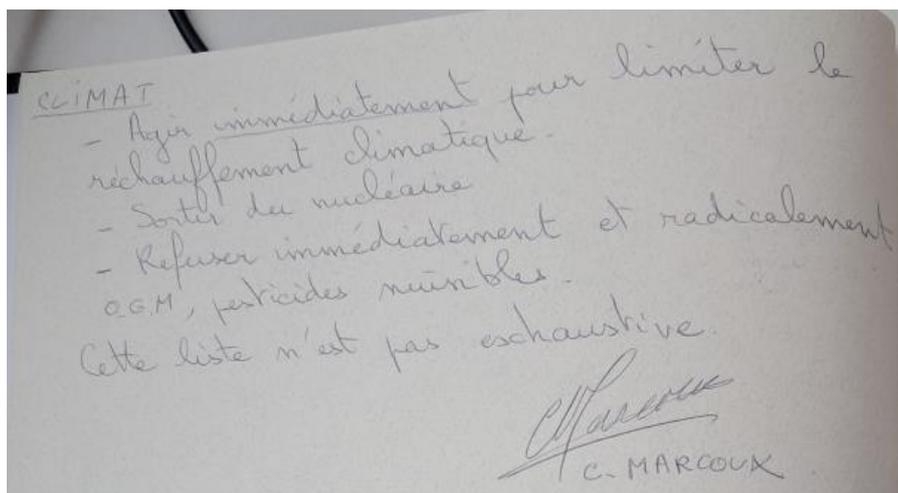
Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W172) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : registre à reliure noire, 26 feuilles utilisées et 45 feuilles vierges, avec note de la ville « Cahier de doléances et de propositions de la ville de La Rochelle destinées au président de la République » (portant un « 2 » dans un carré bleu) pris dans la reliure.

30 contributions.

Nota bene : La Rochelle compte cinq cahiers ou registres (A, B, C, D et E) édités séparément.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>



MES 13 PROPOSITIONS pour le CDD (Cahier des Devoirs et des Droits)

Préambule à mes 13 propositions : depuis que les ordinateurs ont commencé à se parler entre eux (dans les années 1970), i.e. depuis que les réseaux sont apparus et se sont développés jusqu'à devenir « sociaux » et incontournables au 21^{ème} siècle, notre monde est entré dans une ère nouvelle : celle du **numérique** et de **l'information**. Cette ère nouvelle bouleverse les **modèles** sociologiques, économiques, politiques que nous connaissions jusque-là, notamment ceux acquis avec le CSR (Conseil Supérieur de la Résistance).

Internet **accélère le temps**, **réduit les distances**, se nourrit et génère de **l'information** (exacte ou invalide) et supprime des intermédiaires (**désintermédiation**).

L'Europe que nos dirigeants nous ont imposée, étouffe les peuples.
On veut nous faire croire à l'existence d'une UNION européenne. Où est cette Union ?
Je ne vois dans cette Europe qu'une concurrence féroce entre les états qui la composent.
Cette concurrence, par le dumping social et fiscal qu'elle impose, tire les peuples des pays développés vers le bas.

- Justice : les moyens budgétaires alloués à ce ministère sont notoirement insuffisants pour les ambitions affichées. L'impunité de fait affichée faute de punitions réelles (prison ou autres) et proches du méfait commis est inacceptable car source de trop nombreux maux connus. La surpopulation carcérale n'est pas digne de nos ambitions « Droits de l'Homme » et favorise la rechute des délinquants faute d'un accompagnement.

FISCALITÉ
• Impôts sur le Revenu. Etablie plus de progressivité. Environ 10 à 15 tranches, les classes moyennes pressurées.
• Suppression pour tous de la taxe d'habitation. (Avec 2500€ pour une personne ou 4000 € pour un couple ou n'est pas riche.

- Enseigner à l'école la CNV - communication non violente - pour arriver à se parler, s'écouter → la tolérance -
Enseigner les méthodes d'expression - y compris au final celui de voter.

Message

Je n'ai entendu aucune personnalité exprimer le raisonnement suivant

« Ni les gilets jaunes, ni les mouvements extrémistes qui les accompagnent devraient souhaiter le chaos, un chaos général.

En effet ces mouvements se composent, ou soutiennent les personnes les défavorisées de la société et, en cas de chaos, ou de grave mise à mal de l'économie, leur situation, au lieu de s'améliorer, se dégraderait gravement sans que le gouvernement, s'il a été rendu impuissant, ne puisse leur venir à l'aide. »

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

CAHIER DE DOLÉANCES ET DE PROPOSITIONS DE LA VILLE DE LA ROCHELLE DESTINÉES AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Depuis plusieurs semaines, des Français interpellent les pouvoirs publics sur de nombreux sujets de société : pouvoir d'achat, logement, représentation politique, fiscalité, environnement...

Afin d'écouter et de relayer les préoccupations des habitants de notre territoire, la ville de La Rochelle a mis en place des cahiers de doléances et de propositions destinés au président de la République française.

Le recueil des éléments se fera jusqu'à la fin du mois de janvier à l'hôtel de ville et dans les mairies de proximité. Ils seront ensuite transmis aux services et représentants de l'État. Acteur de proximité et premier relais des attentes de la population, la ville de La Rochelle vous propose ces cahiers et s'engage ainsi dans la « grande concertation » évoquée par le président de la République.

Ville de La Rochelle [logo]

D01. Manuscrit, 34 lignes, 186 mots

Propositions :

- Créer une Assemblée constituante de gens du peuple afin d'écrire une nouvelle constitution abolissant les privilèges.
- Reconnaître les votes blancs comme votes exprimés.
- Protéger les lanceurs d'alerte.
- Revenir sur les programmes de privatisations (autoroutes, aéroports, etc.) qui ne doivent pas pénaliser l'État.
- Assurer l'indépendance des médias à l'égard des pouvoirs économiques et politiques.
- Rétablir et augmenter l'ISF.
- Imposer les revenus du capital au même titre que les salaires.
- Punir sévèrement l'évasion fiscale, les paradis fiscaux, le blanchissement d'argent.

LAÏCITÉ

- Étendre la loi de 1905 à tout le territoire.
- Abroger la loi CARLE.
- Ne pas financer les édifices et établissements religieux avec des fonds publics.

JUSTICE

- Supprimer réellement et complètement le verrou de Bercy.
- Veiller à une même justice pour tous, sans pression politique.
- Plafonner les héritages.
- Élargir les dépenses de santé publique à tous et dans tous les domaines (soins dentaires, optiques, etc.).

CLIMAT

- Agir immédiatement pour limiter le réchauffement climatique.

- Sortir du nucléaire.
- Refuser immédiatement et radicalement OGM, pesticides nuisibles.

Cette liste n'est pas exhaustive.

[Signature]

P. NOM

D02. Dactylographié collé (3 pages), 78 lignes, 951 mots (homme)

[NOM Prénom

Le 21 janvier 2019

Adresse

Adresse mail]

[MES 13 PROPOSITIONS pour le CDD \(Cahier des Devoirs et des Droits\)](#)

Préambule à mes 13 propositions : depuis que les ordinateurs ont commencé à se parler entre eux (dans les années 1970), i.e. depuis que les réseaux sont apparus et se sont développés jusqu'à devenir « sociaux » et incontournables au 21^{ème} siècle, notre monde est entré dans une ère nouvelle : celle du **numérique** et de **l'information**. Cette ère nouvelle bouleverse les **modèles** sociologiques, économiques, politiques que nous connaissions Jusque-là, notamment ceux acquis avec le CSR (Conseil Supérieur de la Résistance).

Internet **accélère le temps, réduit les distances**, se nourrit et génère de **l'information** (exacte ou invalide) et supprime des intermédiaires (**désintermédiation**).

- ⇒ **Internet accélère le temps** : nous sommes entrés dans **l'immédiateté** ; l'analyse et la réflexion passent désormais au second plan ; nous voulons des résultats sans attendre, de la réactivité immédiate dans tous les domaines.
- ⇒ **Internet réduit les distances** : abolissant les territoires, la planète tout entière est désormais un village où le moindre évènement peut produire des **interactions** immédiates aux conséquences incertaines. Cela a induit des problématiques nouvelles, e.g. la fiscalité des grands groupes d'Internet (GAFA).
- ⇒ **Internet se nourrit et génère de l'information** : d'un côté, une grande majorité du savoir et des connaissances sont accessibles (la plupart du temps gratuitement), de l'autre, Internet peut servir de levier de propagande et générer des contrevérités. Et l'appétence pour le buzz ou/et les fake news est réel.
- ⇒ **Internet provoque de la désintermédiation** : certains intermédiaires disparaissent ; prenons l'exemple des compagnies aériennes « low cost » apparues lors de l'avènement d'Internet : la majorité des employé(e)s en charge de billetterie et/ou de réservation dans les escales ou les villes desservies, n'ont plus de raison d'être puisque le voyageur prend lui-même en charge ces tâches sur le Net.
Cette « *désintermédiation* » (que d'autres décrivent parfois sous le nom de « Ubérisation ») a induit de nouveaux modèles économiques et bouleverse les comportements du passé.

Cela étant dit, voici mes propositions :

1. **Supprimer ou réformer l'ENA** (École nationale de l'Administration) créée en 1945 pour former les hauts fonctionnaires. Bien que la France soit championne du monde des prélèvements obligatoires, ces technocrates sont incapables de résoudre l'équation : Moins d'État et Plus de Pouvoir d'Achat.

Alors formons moins de technocrates aux « cerveaux gauches » et plus d'empathie et **d'humanité** avec davantage de « cerveaux droits ».

2. Rendre le **vote obligatoire** et comptabiliser les **votes blancs**.
3. Donner à la **Cour des comptes** la possibilité de **sanctionner** les élus et/ou les administrations qui auront failli devant la justice. Donner plus de publicité à l'**évaluation des politiques publiques**.
4. Rendre le paiement de l'**impôt sur le revenu obligatoire** même pour les petits revenus.
5. Modifier la façon de voter pour l'élection présidentielle, en passant du suffrage universel direct au vote au **suffrage universel indirect**. Seuls les maires, investis dans la chose publique (res publica) seraient autorisés à élire le président de la République. Une façon d'exprimer de la reconnaissance aux maires et à leurs territoires.
6. Compte tenu de la lourdeur de la charge et des dossiers à traiter, **modifier la fonction présidentielle**, en la remplaçant par un « triumvirat » nécessairement mixte (homme/femme) offrant une meilleure exploitation des potentialités et des talents de ces trois acteurs.
7. **Réduire l'obésité administrative** de la France sans nécessairement supprimer des postes mais en gérant les compétences de la fonction publique existante, notamment en (re)formant des agents occupant des postes tombés en désuétude au profit des postes qui réclament de nouvelles compétences.
8. Organiser des **scrutins populaires** (maximum 4 par an) sur une plateforme numérique. Les sujets proposés seraient issus d'une pétition ayant recueilli les signatures d'au moins 1/20^{ème} des foyers fiscaux français. Il ne serait pas tenu compte de l'origine géographique des signataires, Internet abolissant les territoires. La validité et régularité des votes seraient assurées par un rapprochement avec les bases de données de l'administration fiscale. (Hypothèse : la totalité des Français sont imposés sur le revenu).
9. Offrir sur une **plateforme numérique** l'intégralité des cours du primaire et secondaire accessibles gratuitement à tous sous forme de modules d'**e-learning** éminemment à la pointe de l'ingénierie pédagogique. Cela permettra à certains (volontairement ou involontairement exclus du système éducatif) d'avoir leur chance moyennant une motivation résolue. Cela permettrait également et dans une certaine mesure de **repenser l'école publique** (1^{er} poste de dépenses dans le budget de l'État).
10. À l'heure de l'« Open Data » ou du « Big Data », publier en toute **transparence** les grilles de salaires de la fonction publique, les rémunérations des commissions et autres instances existantes. Diffuser les projets en cours, les taux d'échecs et de réussite. Au besoin pratiquer systématiquement le « *name and shame* ».
11. Donner plus de moyens au Conseil supérieur de l'audiovisuel (**CSA**) pour permettre une lutte contre les fake news, faire de la **modération** car, là aussi, la parole publique a changé. Dans le temps, le discours porté par les « élites » était plus ou moins respecté. De nos jours, du fait de la surinformation tout le monde se prétend « élite » et se répand dans les réseaux sociaux pour donner son avis. Il y a là aussi désintermédiation : compression des hiérarchies, tassement des « élites ».
Idée : suppression de l'anonymat sur Facebook, Twitter, et autres réseaux dits « sociaux ».
12. Réduire le train de vie des organismes et des institutions de l'État (e.g. régime de retraites des parlementaires, élus, salaire des huissiers de l'Assemblée nationale, traitement des anciens présidents de la République).
13. Taxer davantage les jeux de hasard (Française des jeux) : il s'agit d'un impôt librement consenti par les joueurs.

D03. Manuscrit, 22 lignes, 187 mots

22 janvier 2019

Optimisation fiscale, fraude fiscale, évasion fiscale sont les fléaux de notre société.

S'il y avait une véritable volonté politique de mettre un terme à ces pratiques, le budget de la France ne serait pas en déficit.

La France aurait alors les moyens de financer et de développer ses services publics et ses infrastructures, d'augmenter le nombre de fonctionnaires là où c'est nécessaire ; les moyens de financer toutes les prestations sociales, les indemnités de chômage, les retraites ; les moyens de diminuer la pression fiscale au ceux qui paient régulièrement leurs impôts.

Malheureusement, force est de constater qu'il n'y a aucune réelle volonté politique de mettre fin à ces pratiques.

Ce qui est appelé hypocritement "optimisation fiscale" est permis par la loi. Les grands fraudeurs, même lorsqu'ils sont connus des autorités, ne sont pas inquiétés.

L'Europe accepte l'existence, à l'intérieur même de ses frontières, de paradis fiscaux, qui appauvrissent les autres pays européens en captant leurs richesses.

La libre circulation des capitaux, si chère à la commission européenne, facilite l'évasion fiscale vers ces "paradis". Pourquoi ??? Incompétence ? Incapacité ? Compromission et corruption ?

[P. NOM]

D04. Manuscrit, 32 lignes, 244 mots

L'Europe que nos dirigeants nous ont imposée étrangle les peuples.

On veut nous faire croire à l'existence d'une UNION européenne. Où est cette union ?

Je ne vois dans cette Europe qu'une concurrence frénétique entre les États qui la composent.

Cette concurrence, par le dumping social et fiscal qu'elle impose, tire les peuples des pays développés vers le bas.

Par l'application d'une règle totalement injustifiée sur le plan économique – la limitation du déficit public à 3 % du PIB – ainsi que par les déréglementations qu'elle édicte, cette Europe entraîne, pour la France, la baisse des salaires de travailleurs, la paupérisation des classes moyennes, la régression sociale, l'augmentation du chômage, la précarisation du plus grand nombre.

Est-il normal que, dans cette "union", certains États se constituent en paradis fiscaux ?

Est-il normal que, dans cette "union" certains États vendent (à prix d'or) des passeports qui permettent à des non européens de circuler librement dans toute l'Europe afin de pouvoir y faire n'importe que trafic ?

Cette Europe-là nous conduit à la catastrophe.

Elle doit donc être déconstruite, afin de pouvoir reconstruire une véritable union solidaire, qui commencera par exiger de tous les États qui voudront en faire partie l'harmonisation de toutes leurs législations (fiscale, sociale, droit du travail, etc.).

Une Europe qui assure efficacement la protection de ses frontières, de ses ressortissants, de son tissu industriel, de son économie.

Les États-Unis et la Chine ont une politique ultra protectionniste.

L'Europe fait tout le contraire !!!

[P. NOM]

D05. Manuscrit, 28 lignes (le même texte dactylographié est collé par-dessus, 22 lignes), 210 mots (homme)

Voir le message ci-dessous : Yves (à la Rochelle)

Message

Je n'ai entendu aucune personnalité exprimer le raisonnement suivant :

« Ni les Gilets jaunes ni les mouvements extrémistes qui les accompagnent ne devraient souhaiter le chaos, un chaos général. En effet ces mouvements se composent, ou soutiennent les personnes les plus défavorisées de la société et, en cas de chaos, ou de grave mise à mal de l'économie, leur situation, au lieu de s'améliorer, se dégraderait gravement sans que le gouvernement, s'il a été rendu impuissant, ne puisse leur venir en aide ».

Notamment, si certaines de leurs revendications étaient accordées, cela provoquerait une grave augmentation du chômage, automatiquement. En effet, beaucoup d'entreprises mettraient la clef sous la porte, surtout les petites et moyennes, ou seraient contraintes à une réduction de personnel. Avec de graves conséquences pour tout le monde.

Personne ne devrait souhaiter trop de nouvelles dépenses ni de réduction des recettes de l'État, car cela aggraverait la dette en amputant les possibilités de son intervention en faveur des plus démunis.

Les passions sont, actuellement, en conflit avec les réflexions raisonnables. Comment concilier ce que revendique la colère et les solutions les plus sages ?

Ces raisonnements sont indépendants du fondé des revendications et indépendants de l'opinion politique ou des sympathies que l'on a pour ces mouvements.

[Prénom] (La Rochelle)

D06. Manuscrit, 24 lignes, 210 mots (même écriture que D03 et D04)

Les retraités exigent :

- l'indexation de toutes les retraites sur l'inflation ;
- l'abandon de la hausse de la CSG sur toutes les retraites inférieures à 4 000 € par mois.

Lorsqu'une personne projette de prendre sa retraite, les caisses de retraite lui calculent le montant qu'elle percevra. À la date de ce calcul, ce montant correspond au pouvoir d'achat lié à la valeur de cette somme d'argent.

Cette indication fournie au futur retraité constitue, moralement, un véritable contrat social.

Lorsque le gouvernement décide de ne pas indexer, ou d'indexer seulement en partie, les retraites sur l'inflation, il rompt le contrat social, puisqu'il décide, de façon dictatoriale, de diminuer le pouvoir d'achat qui avait été annoncé au retraité, lorsqu'il a pris sa retraite.

Monsieur MACRON a rompu le contrat social avec les retraités. Il dirige encore comme à l'époque de Louis XIV, en appliquant la loi du plus fort.

Comme les retraités n'ont aucun moyen de se défendre, il n'hésite pas à les matraquer fiscalement par la hausse de la CSG sur les retraites en réalité inférieures à 2 000 €/mois (fait-on partie des riches avec 2 000 €/mois ?) et à diminuer, de façon totalement inique leur pouvoir d'achat, en refusant, en plus, d'indexer les retraites sur l'inflation.

[P. NOM]

D07. Dactylographié collé, 22 lignes, 203 mots (femme)

ORGANISATION DE L'ÉTAT :

- Limiter le nombre de parlementaires.
- Maintenir des services publics de proximité, en particulier dans le domaine de la santé.
- Organiser la répartition des médecins sur le territoire en fonction des besoins pour éviter les déserts médicaux et l'engorgement des services d'urgence hospitaliers.
- Préserver l'exception culturelle française.
- Étendre le droit dans le domaine du numérique.
- Légaliser l'aide active à mourir.
- Faire respecter la loi en effectuant des contrôles opportuns et efficaces.

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ :

- Lutter contre les violences au travail.
- Valoriser le travail dont le revenu ne doit pas être inférieur aux aides sociales.
- Favoriser l'intergénération au sein de la cité.
- Ne pas réduire les relations humaines au profit de la technologie.
- Réintroduire les cours de morale et d'instruction civique à l'école.
- Instaurer un cours d'histoire des religions à l'école.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

- Supprimer le glyphosate.
- Favoriser les transports en commun en proposant une offre étendue et des tarifs attractifs.
- Ne fabriquer que des « véhicules propres » et limiter la production automobile.
- Organiser une sélection cohérente des déchets sur tout le territoire.
- Favoriser les petits agriculteurs et les circuits courts.

[Prénom Nom]

D08. Dactylographié (3 pages pliées et collées), 85 lignes, 978 mots (femme)

[Prénom NOM]

17000 La Rochelle

OBJET : Doléances

IMPÔTS

1 - Suppression de la taxe télévision (programmes inintéressants et infantilisants (jeux, émissions, séries violentes...). Cette taxe ne sert qu'à verser des salaires exorbitants aux journalistes, animateurs.

2 - Rétablissement de l'ISF.

Les plus riches mettent une très mauvaise volonté à investir leur argent dans les entreprises, l'économie (baisse du chômage non significative). De plus le retrait de l'ISF ne leur a pas permis de continuer à verser des dons aux associations (d'où le constat de leur mauvaise volonté !).

3 - Vignette pour les transporteurs étrangers (comme en Allemagne).

4 - Obligations aux grandes entreprises de payer leurs impôts en France (Amazon...).

5 – Égalité pour tous, stop à payer autant d'impôts (sur le revenu, taxe d'habitation, qui d'ailleurs devait être supprimée, mais ce n'est pas le cas, car on me demande d'en payer plus !) pour des personnes comme moi, célibataire sans enfants, et paye plein pot, malgré d'avoir un salaire au SMIC et d'avoir droit à aucunes aides (sauf maintenant la prime d'activité) pour payer les factures dans le mois (aide au logement entre autres).

SANTÉ

1 - Manque important de médecins, spécialistes (dentiste, ophtalmo, gynéco...) localement. Peu de médecins prennent de nouveaux patients, longue attente pour un rendez-vous...

2 - Obligation ouverture le samedi. Pour simplement les personnes qui travaillent la semaine et qui souhaitent avoir rendez-vous en radiologie, ou même encore chez la gynécologue !

3 - Obligation aux médecins de s'installer dans les déserts médicaux (comme on oblige les jeunes enseignants dans le public à travailler en banlieue difficile !).

4 - Embauche, revalorisation et reconnaissance du métier d'aide-soignante. Arrêter la maltraitance au travail qui engendre la maltraitance des patients !!!!! Étant ancienne aide-soignante, je sais de quoi je parle !

5 - Continuer le remboursement de l'homéopathie et remboursement des médicaments dits de confort.

6 - Stopper, comme prévu par la loi, mais pas respecté, à 50 euros/an le prélèvement sur les remboursements des actes médicaux et médicaments.

TRANSPORT/ENVIRONNEMENT

1 - TRAIN

Privilégier le train pour le transport des marchandises (comme en Suisse).

Remettre les trains et les développer comme les Intercités (ex Quimper/Bordeaux). Ils permettent l'interconnexion des provinces. Difficile avec les TGV qui sont centralisés à Paris (obligé de passer par Paris pour aller à Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, etc..) avec un tarif élevé vu le nombre de kms.

Les bus « Macron » ne sont pas adaptés aux handicapés, personnes âgées voire aux familles avec enfants. Rallongement du temps de voyage. Plus polluants, plus dangereux (ex : embauche chauffeur sans permis ou alcoolisé !)

2 - ROUTES

Revenir aux 90 km/h ou baisser la vitesse des camions (qui seraient mieux sur les trains !). Il est difficile de conduire et dangereux avec des camions qui vous talonnent.

Créer des pistes cyclables le long des départementales et routes communales.

Développer voire créer des transports de proximité collectifs adaptés à tous et surtout en informer la population.

COMMUNICATION ET CULTURE

Développer les moyens d'information intercommunautaires (ex : concernant les moyens de transport, action sociale, actions culturelles...).

Cette communication est souvent limitée à la parution dans les journaux.

Développer les actions culturelles, grandes expositions dans les métropoles de province. Permettre à tous l'accès à la culture.

DÉMOCRATIE

Reconnaissance du vote blanc ; lors des élections bulletin spécifique.

Mise en place du RIC.

ENVIRONNEMENT

Voir transports.

Aides plus importantes et plus simplifiées pour l'isolation de son habitat et de son mode de chauffage.

Suppression et interdiction immédiate du glyphosate et tous produits destructeurs d'abeilles, cancérigènes, etc.

Suppression des produits contenant des additifs sur le marché !!! Même si c'est une grande entreprise (Danone, Nestlé, Ferrero... et j'en passe !).

Interdiction chasses des animaux en voie de disparition, chasses infligeant des cruautés animales telles la chasse à courre, chasse à la glue, etc. Interdire de chasser le dimanche.

Interdire toute souffrance aux animaux, en particulier dans les abattoirs (remettre les caméras de contrôle).

Aider à l'installation des producteurs bio.

Privilégier les terres aux producteurs bio.

REVENUS ET PRIVILÈGES DES "GRANDS ÉLUS"

Suppression de leurs indemnités, retraites lorsqu'ils atteignent un niveau de revenus autres important (ex : conférences, emplois, etc. comme Bachelot, Sarkozy, Hollande... Giscard !).

Revenus doivent être plafonnés comme le sont pour le retraité lambda en particulier dans le cadre de la réversion de retraite ou complément d'emploi).

Arrêter de financer aux anciens présidents logement, salariés, chauffeur, bureau et baisser, limiter dans le temps, voire supprimer leurs indemnités... ex : Giscard !

Un élu qui n'a pas été réélu faute de résultats ne doit pas percevoir d'indemnités comme un salarié qu'on licencie pour faute et qui ne touche pas de chômage !

Obligation pour les ministres, députés, d'utiliser les transports comme le train, les avions de lignes intérieures (interdiction d'utiliser les jets privés !).

Suppression des enveloppes aux députés et ministres.

Mise au SMIC des députés, abaissements (important quand même) des salaires des ministres, et tous leurs avantages qu'ils profitent et qu'ils en abusent ! Faut passer par là, pour comprendre les citoyens !!!

Suppression de l'immunité parlementaire, ministérielle et présidentielle.

TRAVAIL DANS LE MILIEU DE LA PETITE ENFANCE

1 - Revaloriser, le métier d'auxiliaire de puériculture ! Qu'il n'y ait pas seulement 50 € de différence entre une personne ayant le CAP petite enfance et l'auxiliaire de puériculture (qui a obtenu un diplôme d'État, et payé une école qui coûte cher).

2 - Ouverture des structures d'accueil de petite enfance, afin que tous les parents peuvent avoir une place en crèche, et plus d'opportunités d'embauche pour les auxiliaires de puériculture et éducatrices de jeunes enfants dans les villes moyennes, et rurales.

3 - Favoriser à obtenir beaucoup plus facilement le concours territorial.

[Ajout manuscrit]

SERVICES PUBLICS

Soit ouvert toute la journée (jusqu'à 18h30/19h) et tous les jours pour que les personnes qui travaillent puissent aller sans être contraint que ça soit fermé, comme notamment les centres des finances publiques, la Poste...

D09. Dactylographié collé (4 couleurs), 34 lignes, 412 mots

**CAHIER DE DOLÉANCES CITOYENNES - JANVIER 2019
ABOLITION DES PRIVILÈGES
RESPECT DU PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
L'INTÉRÊT PUBLIC DOIT PASSER AVANT LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE**

- Augmentation du SMIC et des retraites, avec obligation pour tout élu qui s'y refuse de vivre pendant 3 (ou 6) mois à vivre avec le dit SMIC.
- Obligation pour tout député/sénateur de vivre (logement, alimentation, habillement) pendant 6 mois avec 2 200 € (puisqu'il paraît que l'on est riche à partir de ce montant).
- Fin des rémunérations « hors cadres » décidées par le gouvernement pour les présidents des différentes commissions nationales.
- Limiter les mandats de tous les élus (au suffrage direct ou indirect) à 2, consécutifs ou non.
- Soumission de tous les élus à l'âge légal de départ en retraite, en quittant réellement leurs fonctions.
- Obligation de choisir des ministres parmi les élus, députés, sénateurs ou maires.
- Limitation en montant et en durée des avantages des anciens élus, y compris ceux des anciens présidents de la République.
- Rétablissement de l'ISF, et y réintégrer les œuvres d'art.
- Paiement de l'impôt sur le revenu par tous les citoyens (même 10 €), à réelle proportion des revenus, qu'ils soient du travail ou du capital, avec l'établissement de tranches allant de 1 à 10.
- Nationalisation des autoroutes et des aéroports, arrêt des privatisations des barrages.
- Suppression de l'ENA, école élitiste.
- Si maintien de l'ENA, obligation pour les énarques de servir l'État pendant 15 ans.
- Suppression de toutes les niches fiscales.
- Suppression des consultations privées dans les hôpitaux publics.
- Suppression du financement public pour les établissements d'enseignement privés, et réattribution des fonds à l'enseignement public.
- S'inspirer de la loi fiscale américaine : tout citoyen français est tenu de déclarer ses revenus en leur globalité au fisc français, quel que soit son domicile (résidence ou fiscal) et d'y payer l'impôt correspondant.
- CSG progressive, comme l'IRPP, et avec les mêmes tranches.
- Rétablissement de la taxe d'habitation pour tout le monde afin de conserver l'autonomie des communes.
- Moduler la TVA en fonction de la nécessité des produits, avec rétablissement de celle à 33 % sur les produits de luxe.
- Obligation pour les dirigeants d'entreprises françaises d'être résidents fiscaux en France.

- Embauche de fonctionnaires : soignants, enseignants, magistrats.
- Maintien du budget indépendant de la Sécurité sociale (non à son « intégration » dans le budget de l'État).
- Interdiction du glyphosate.

D10. Dactylographié collé (2 pages), 90 lignes, 932 mots (homme)

Contribution au Grand débat national

Réformes constitutionnelles.

- Suppression du Conseil économique, social et environnemental.
- Suppression des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux.
- Suppression de toutes les commissions et instances consultatives, autrement appelées « comités Théodule ».
- Suppression du Sénat.
- Limitation du nombre de députés siégeant à l'Assemblée nationale :
 - 1 par département
 - 1 par DOM,
 - 1 par TOM,
 - 1 représentant les Français de l'étranger, lesquels seront élus à la proportionnelle intégrale, lesquels auront un régime de santé et de retraite aligné sur le régime général.
- Abrogation du droit du sol, instauration du droit du sang.
- Abrogation de la double voire triple nationalité.
- Instauration du référendum d'initiative populaire.

Autres mesures.

- Abrogation de la loi de 1905, dite loi de séparation des Églises et de l'État. Extension du régime concordataire alsacien-mosellan à toute la France métropolitaine et ultramarine. Seront exclus du champ d'application de cette mesure la Guyane (où l'ordonnance royale du 27 août 1828 continuera à avoir force de loi) et les territoires régis par les décrets-lois de 1839 [*sic*], dits décrets Mandel¹.
- Sortie de l'Alsace-Lorraine de la région Grand-Est et constitution d'une nouvelle entité dont les frontières seront celles du Reichland Elsass-Lothringen et dont le statut sera semblable à celui de Mayotte.
- Abrogation de la loi dite Taubira.
- Abrogation de la « niche » fiscale de la presse (article 81 du code général des impôts) : aujourd'hui 7 650 € déductibles du montant imposable.
- Rétablissement de la frontière du Royaume-Uni sur le territoire britannique.
- Rétablissement de la peine de mort.
- Rétablissement du bagne (Cayenne est un lieu rêvé !), à défaut de places suffisantes en nombre dans les prisons de la République, places que la justice macronienne semble vouloir réserver aux seuls Gilets jaunes.

Immigration.

- Suppression de l'Institut du monde arabe.

¹ Les décrets Mandel datent de 1939.

- Expulsion, non judiciairisée et donc automatique, de tous les immigrés (majeurs et mineurs) ayant franchi clandestinement nos frontières et donc en situation irrégulière sur le territoire de la République. À défaut d'être consentie, cette expulsion s'effectuera *manu militari* (reconduite à la frontière sous bonne escorte policière, vols charters en Transall militaires, etc.).
- Arrêt définitif de la politique de regroupement familial.
- En matière d'aides sociales, un seul principe directeur doit prévaloir : icelles sont à réserver aux seuls Français et aux étrangers ayant combattu pour la France.
 - Suppression de l'aide médicale d'État (AME).
 - Attribution de la CMU et de la CMU complémentaire aux seuls titulaires de la nationalité française et aux étrangers ayant combattu pour la France.
 - Attribution de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées) aux seuls titulaires de la nationalité française et aux étrangers ayant combattu pour la France.

En d'autres termes, un étranger non naturalisé ou n'ayant pas combattu pour la France n'a aucun droit ; en revanche il a le devoir de rentrer chez lui, de gré ou de force.

- Parallèlement à cette entreprise d'expulsion systématique des clandestins, laquelle palliera provisoirement le déficit démographique des pays arabo-musulmans dans lesquels les luttes fratricides entre disciples de Mahomet sèment la mort quotidiennement, seront élaborés trois statuts qui définiront les modalités de séjour en République française des étrangers :
 - un pour les touristes,
 - un pour les étudiants,
 - un pour les travailleurs temporaires.

Seront traités prioritairement les dossiers des chrétiens d'Orient (Syriens, Libanais, coptes d'Égypte et du Soudan, etc.), des orthodoxes, des bouddhistes, des hindouistes, des athées, etc.

Seront traités secondairement les dossiers des musulmans (chacun pouvant être un islamiste), afin qu'ils n'aient point à souffrir des affres d'un séjour au sein d'une société, à leurs yeux mécréante et impie.

- Enfin, pour les ressortissants de l'Union européenne *stricto sensu*, un corpus réglementaire sera promulgué dont la ligne directrice sera la différenciation entre « liberté de circulation » et « liberté d'installation ».

Pouvoir d'achat.

- Pour tous les retraités, quelles que soient leurs conditions de ressources, retour au taux de CSG en vigueur au 31 décembre 2017.
- Remboursement des sommes à eux « volées » du 01/01/2018 au 31/12/2018, en application d'une loi scélérate macronienne.
- Exemple personnel :
 - Retraite nette décembre 2017 : 2717,11 €
 - Retraite nette janvier 2018 : 2647,46 €
 - Différence mensuelle : 69,65 €.

Le Trésor public me doit au titre de l'année civile écoulée : $69,65 \times 12 = 835,80$ €, somme que j'invite M. Macron à bien vouloir me restituer dans les plus brefs délais. M. Macron conviendra que ce n'est qu'une goutte d'eau, par rapport au nombre de gouttes qui ont été nécessaires pour remplir d'eau « sa » piscine au fort de Brégançon.

- Réindexation totale de toutes les retraites et pensions sur l'indice officiel du coût de la vie.
- Suppression de la taxe d'habitation pour tous les assujettis, quelles que soient leurs conditions de ressources et de rémunération.

Circulation routière.

Retour immédiat, sans période d'évaluation, aux 90 km/h sur l'ensemble des routes assujetties à cette limitation de vitesse avant la promulgation et l'application de la loi stupide ramenant celle-ci à 80 km/h.

Conclusion.

Conscient de la difficulté que la mise en œuvre de mes propositions présentera, je me permets de suggérer à M. Macron de me prendre pour unique conseiller spécial — je m'engage par avance à faire mieux que M. Ben'Allah [*sic*] et à me contenter d'un seul passeport diplomatique. Il pourra ainsi congédier la horde d'énarques, de polytechniciens, de hauts fonctionnaires, qui l'ont conduit d'être en situation d'obligation de se claquemurer dans le palais de l'Élysée.

Les membres de cette élite auto-proclamée traverseront aisément la rue : il suffira de déposer sur le trottoir d'en face des chèques conséquents.

Fait à la Rochelle, le 19/01/2019

[Prénom NOM] conseiller principal d'éducation hors-classe en retraite

[Signature]

D11. Manuscrit, 24 lignes, 177 mots (homme)

Retraites :

- Pour la CSG, il n'est pas normal que ce soit le foyer fiscal qui soit pris en compte. Exemple d'un couple avec respectivement 500 et 2000 euros de retraite. Seuls les 2000 euros devraient être ponctionnés afin de laisser la personne qui touche 500 euros de pouvoir jouir pleinement de ce qui reste une petite retraite.
- Pour la non-indexation, c'est une opération malhonnête car non annoncée dans le programme du président Macron. En 2019, les retraites seront revalorisées de 0,3 % pour une inflation de 1,8 %, soit une perte de pouvoir d'achat de 1,5 % sur 10 ans – 15 % !!! Les salariés ont le droit d'espérer une hausse de leur salaire, les retraités n'ont que leur pension fixée une fois pour toutes. Donc, retour à l'indexation au + vite !!

80 km/h. Je suis pour car cela permet non seulement d'économiser des vies mais aussi d'économiser du carburant et de baisser la facture énergétique du pays.

Par ailleurs cela peut encourager l'utilisation des transports en commun.

Tenez bon, Monsieur le Président.

Mr [Nom] La Rochelle

D12. Manuscrit, 13 lignes, 84 mots (femme)

Pour les animaux :

- Rendre obligatoire le contrôle par vidéo dans les abattoirs (loi Falorni).
- Interdire : la chasse à courre,
 - les corridas,
 - l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques,
 - l'élevage d'animaux (faisans, etc.) destinés ensuite à être livrés aux chasseurs.
- Réaugmenter le coût de permis de chasse.
- Mieux soutenir les associations de protection animale.
- Rendre obligatoire la stérilisation des chattes et chats qui sortent.
- Encourager la création de dispensaires vétérinaires.

24/1/19

[Prénom Nom, Adresse] Ex-présidente de l'association Planning-Chat

D13. Manuscrit, 3 lignes, 15 mots

- Pouvoir d'achat.
- 50% du loyer.
- Revalorisation des retraites.
- Protection de l'environnement.

[Signature]

D14. Dactylographié (6 pages numérotées 1 à 6), 255 lignes, 3870 mots (homme)

Quelques réflexions pour le Grand débat national

La crise des Gilets jaunes met en évidence des attentes souvent irréalistes et parfois antinomiques. Leur formulation incantatoire manifeste une absence de connaissances et d'analyse, en particulier dans les domaines économique et constitutionnel. Le resserrement du temps que nous connaissons renforce encore le niveau des exigences.

L'écart entre les attentes et la réalité provient largement du fait que les hommes politiques ont, par lâcheté, rejeté depuis 40 ans au moins le langage de vérité qui aurait permis que la France ne soit pas en faillite et que les Français aient des ambitions cohérentes avec leurs moyens et les efforts atteignables par chacun.

Le Grand débat ouvert par le président et les suites qu'il recevra doivent impérativement comporter une approche pédagogique pour que l'expression attendue de chacun soit raisonnée et non instinctive, tant pendant le débat qu'une fois les décisions prises et annoncées. Un accompagnement sérieux et durable sera indispensable pour tenter de réduire les mécontentements qui seront multiples (toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites, dans leur contenu comme dans leur échéancier).

Impôts, dépenses et action publique

Prélèvements obligatoires (impôts et taxes confondus) : leur total est trop élevé, il n'y a aucune fierté à être champion du monde. La fiscalité est trop complexe (multiplicité des « niches », impôt sur l'impôt avec la CSG en partie déductible ...) et ses règles changent trop souvent ; réduire ces 2 défauts majeurs la rendrait plus compréhensible et plus difficile à contourner (fraude ou optimisation fiscale quand on peut acheter les conseils d'un spécialiste).

Le coût de recouvrement des taxes et impôts est-il intégré lors des décisions ? Ce coût technique est plus mesurable que le coût politique de la mesure.

- Fiscalité des revenus : elle ignore +/- 55 % des foyers fiscaux : c'est excessif, il devrait y avoir un forfait minimum (100 €/an ??) afin que chacun (ou presque, soit au moins 90 % des foyers fiscaux) ait conscience qu'il contribue à l'effort commun.
- ISF : cet impôt a provoqué le départ de trop nombreux contribuables depuis sa création en 1981 avec des pertes économiques et fiscales importantes. S'il était bon, cet impôt existerait aussi chez nos voisins. Il ne doit pas être rétabli et il faudrait même supprimer l'IFI, qui n'en est qu'une survivance.
- Taxes foncière et d'habitation :
 - Il est notoire que la base d'imposition des logements (créée en 1970) a très vite vieilli ce qui génère des écarts importants entre des logements proches : c'est une réelle source

d'injustice et c'est sans doute la cause de la formulation « impôt idiot » utilisée récemment par des ministres.

- Supprimer la taxe d'habitation sans toucher la taxe foncière, pourtant assise sur les mêmes données de base, renforce le sentiment d'injustice fiscale car seuls les propriétaires payent pour les services rendus par les collectivités locales ; les locataires ne payent que l'enlèvement des ordures ménagères.
- Promettre de supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des foyers sans mesurer le risque constitutionnel pour les 20 % restant est de l'amateurisme au plan technique. Les palinodies gouvernementales depuis quelques semaines sur le maintien – ou non – de cette suppression en rajoutent.
- Fiscalité et taxes des entreprises :
 - Les écarts avec nos concurrents économiques sont trop élevés. Cela suppose aussi de revenir sur les 35 heures, sans augmentation de salaire (si cette mesure était bonne, elle aurait été copiée hors de France).
 - Il est absurde de taxer fortement pour ensuite apporter des allègements de charge afin soutenir un secteur ou lutter contre le chômage d'une catégorie ou d'une autre.

Dépenses du secteur public (tous échelons)

- La Cour des comptes doit recevoir le pouvoir de sanctionner les administrations et responsables politiques au lieu de simplement faire rire (jaune) les contribuables comme aujourd'hui. Qualifier de « budget insincère » le dernier budget de MM Hollande et Sapin sans qu'ils ne soient inquiétés est anormal.
- La multiplicité des aides sociales est trop élevée : elle alourdit les coûts de gestion et rend plus complexe les demandes comme les contrôles. Leur versement a un effet négatif sur le retour au travail de certains allocataires qui ne peuvent prétendre qu'à des revenus peu élevés : la perte de certains droits sociaux et le faible écart entre les aides et un salaire peuvent conduire à rejeter la reprise d'un travail.
Les règles de versement doivent inciter clairement à retrouver un travail, sauf obstacle très sérieux (santé, handicap, âge ...). La dignité du travail et la participation à l'effort collectif doivent être revalorisées ; et ce d'autant plus que le chômage des parents a un impact sur le comportement des enfants.
La fraude doit être combattue et sévèrement réprimée.
- Le régime des intermittents du spectacle doit être modifié pour réduire son déficit comblé par la collectivité ; en particulier, un certain nombre de techniciens qui travaillent en permanence au profit des sociétés de télévision doivent sortir de ce statut et rentrer dans le régime général.
- Généralisation du tiers-payant dans la santé : bonne chose pour les sommes importantes, le tiers-payant ne doit pas être généralisé car il déresponsabilise les personnes qui deviennent ignorantes des frais supportés.
- Fonctions publiques : le nombre de fonctionnaires est trop élevé. Ce statut devrait être limité aux seules fonctions régaliennes de l'État.
Il faut augmenter le temps de travail réel (revenir à 39 heures) et réduire le nombre des acteurs. Le transfert de tâches étatiques à des échelons territoriaux ne justifie pas la totalité de l'accroissement considérable de cette catégorie de fonctionnaires. Il y a trop de doublons lors de rapprochement d'entités (intercommunalités, regroupement des régions en 2014 ...).
- Justice : les moyens budgétaires alloués à ce ministère sont notoirement insuffisants pour les ambitions affichées. L'impunité de fait affichée faute de punitions réelles (prison ou autres) et proches du méfait commis est inacceptable car source de trop nombreux maux connus. La

surpopulation carcérale n'est pas digne de nos ambitions « Droits de l'Homme » et favorise la rechute des délinquants faute d'un accompagnement.

- Soutiens à l'économie : la « subventionnisme » est une maladie qui fait des ravages car fausser les mécanismes d'une économie de marché ouvert n'est pas tenable dans la durée (politique agricole commune, achat de l'électricité solaire des particuliers par EDF ...).
Le soutien de certains secteurs économiques doit donc être une solution exceptionnelle et sa justification analysée sérieusement et publiquement ; toute décision en ce sens doit systématiquement intégrer un échéancier connu et respecté de sa suppression.
- Enseignement : excellent contributeur au déclassement du pays depuis longtemps, l'enseignement tous niveaux confondus, montre depuis de nombreuses années ses faibles performances : classement PISA, classement de Shanghai des établissements, nombre de jeunes sans formation font de bons exemples assez peu discutables.
L'actuel ministre a un discours et une politique qui paraissent très bien orientés ; il faut espérer qu'il aura le temps de donner une bonne orientation et qu'elle sera conservée par ses successeurs.
Le primaire doit apprendre à bien lire, écrire et compter. Appuyé sur des bases solides, le secondaire doit développer l'esprit critique et préparer des jeunes pour leur entrée dans la vie active (employabilité et goût de continuer à apprendre), après une formation qui peut être théorique ou pratique selon les dispositions naturelles et les attentes de chacun.
À tous les niveaux, il faut appliquer une sélection positive et non punitive, c'est-à-dire aiguiller les élèves ou étudiants vers une formation qui leur convient (l'identifier peut être compliqué) et ne pas les laisser se débrouiller seul dès qu'ils paraissent décrocher.
Apprentissage et formation en alternance doivent être développés en partenariat avec les entreprises, en particulier les TPE et PME.
Le travail manuel doit être mieux valorisé et les formations en alternance développées.
La sélection après le bac doit être pratiquée afin d'éviter le gâchis d'étudiants inscrits sans un niveau suffisant (médecine par exemple) ou formés sans débouchés (psycho, socio ...). Du discernement est indispensable à toutes les étapes de sélection afin de bien orienter chaque personne vers un cursus bon pour elle.
La quasi-gratuité de l'enseignement public mériterait d'être remise en cause moyennant un système de bourses plus ouvert ; ceci était l'un des objectifs de la loi Dewaquet [sic]² perdu tristement avec le retrait du projet.

Cadre juridique et normatif : notre attente d'un État protecteur de chaque citoyen et notre pratique juridique du « tout ce qui n'est pas interdit est autorisé » conduisent à une inflation normative dans laquelle il est courant de se perdre car le bon sens est trop souvent absent. Le code du travail en est un triste exemple avec plus de 3 000 pages. Une simplification drastique est impérative.

Lorsque des textes normatifs issus de Bruxelles sont transposés dans notre cadre national, il est fréquent que leur contenu soit durci sans justification ni mesure préalable des conséquences réelles.

Organisation de l'État et des collectivités publiques

Constitution : l'inscription du principe de précaution mériterait d'être nuancée, voire annulée, pour éviter un usage excessif qui stérilise des évolutions techniques. Le principe de l'équilibre budgétaire devrait y être inscrit (avec de l'humour on pourrait dire que ce principe de précaution aurait dû interdire les déficits budgétaires du fait de leur impact futur).

Calendrier électoral : l'élection du président tous les sept ans, avec un seul renouvellement était une bonne situation, en particulier parce qu'elle était naturellement désynchronisée de celle des

² Alain Devaquet

députés. À défaut de remettre à sept ans le mandat du président, un changement du calendrier électoral des députés mériterait d'être sérieusement étudié.

Comités, conseils, hautes autorités ... : un balayage très soigneux doit être conduit (la Cour des comptes a donné son avis sur un certain nombre) pour identifier les redondances de ces organismes avec certains services administratifs, voire entre eux peut-être. Supprimer au moins 50 % de ces organismes et de leurs effectifs me paraît être un objectif minimum. En particulier le maintien du CESE paraît très difficile à justifier (efficacité et charge du travail faibles en regard du salaire reçu, modalités de désignation des membres...).

Mille-feuilles administratif :

- Le nombre des échelons entre la commune et l'État n'est pas le problème le plus critique ; ce qui choque, c'est la répartition des tâches entre les échelons : il y a trop de doublons entre 2 voire 3 échelons administratifs. Cela augmente les délais de décision et les coûts de fonctionnement.
- Décentralisation : lorsque le principe de décentraliser est retenu, l'échelon central concerné devrait disparaître, quasi complètement (maintien éventuel d'une petite fonction de contrôle *a posteriori*, en vue d'harmonisation).
- Le nombre des communes de France a baissé très légèrement, mais il reste terriblement élevé par rapport à nos voisins. La difficulté de trouver des candidats dans les petites communes montre bien un réel problème : charge de travail et responsabilités fortes, indemnités faibles.
- La création des communautés de communes met bien en évidence l'existence de seuils économiques pour rentabiliser certains besoins (traitement des déchets, équipements sportifs ou culturels ...) : une politique d'incitation aux regroupements est nécessaire, cohérente avec les adaptations de la présence du service public dans les territoires ruraux.
- La réorganisation des régions en 2014 a réduit leur nombre mais pas celui des conseillers : pourquoi ? Idem pour la création des communautés de communes, qui ont conduit à des embauches faute de transfert des agents municipaux.
- Maillage territorial des services publics : le transfert des habitants vers les villes et l'usage d'Internet ne doivent pas conduire à un retrait des services publics dicté par la seule densité des usagers. Le maintien de chaque administration dans chaque village ne peut cependant être justifié vu les coûts induits par une charge insuffisante.
L'usage d'Internet est une réponse partielle pour peu que le réseau soit accessible ; le regroupement de plusieurs administrations dans des « maisons du service public » est aussi une bonne solution, à développer malgré les freins corporatistes de certains agents publics. La mutation entreprise par La Poste doit être mise en avant et copiée.

Transition écologique

Nous ne pouvons continuer à vivre sans nous soucier de l'état de la planète laissée à nos enfants et petit-enfants. Cela concerne autant les ressources physiques que les déchets et les déficits budgétaires. Des mesures sont donc nécessaires : certaines concernent un échelon local ou régional (production locale d'énergie autoconsommée, organisation de transports à courte distance ...) ; d'autres doivent être prises à l'échelle mondiale : choix relatifs au nucléaire (pollution en France du nuage de Tchernobyl, remplacement du nucléaire par du charbon en Allemagne), taxe carbone sur le kérosène ou le fuel naval...

Pour l'agriculture, il faut bien admettre que si la politique agricole commune a été bénéfique pour transformer ce domaine après la guerre de 39-45, l'injection massive de subventions a faussé le raisonnement des agriculteurs et conduit à des aberrations, comme subventionner la production et payer le stockage, voire la destruction, des excédents de lait ou de beurre alors que des populations meurent de faim.

La quête de productivité a en outre conduit à des excès qu'il faut maintenant corriger, en particulier pour conserver une certaine biodiversité.

Dans ce contexte mondial et de temps long, la prise de mesures en France est nécessaire et justifie un accompagnement pédagogique majeur pour mettre en place une « taxation environnementale ». Il est ainsi irresponsable que le gouvernement ait abandonné le projet Écotaxe en 2014 face aux « Bonnets rouges » et tout autant qu'il ait fait voter en 2015 une loi pour réduire la part de la production électrique d'origine nucléaire qui fixait un objectif irréaliste qu'il a fallu changer 2 ans plus tard : cela ôte au politique sa crédibilité.

Démocratie et citoyenneté

Là encore il existe un besoin de pédagogie pour expliquer le fonctionnement d'une démocratie : chacun ne peut pas être satisfait par chaque décision prise et les avis d'un certain nombre ne suffisent pas à autoriser la prise d'une décision contraire à des principes supérieurs ou justifiée par l'émotion du moment (quelles restrictions des libertés individuelles pour prévenir des risques terroristes ? ...).

La politique demande des compétences et de l'expérience, c'est un métier comme un autre ou presque : la reconnaissance est manifestée d'abord dans le renouvellement des mandats électifs mais elle doit être pécuniaire également afin d'attirer des personnes honnêtes, qualifiées et surtout soucieuses de l'intérêt général à moyen et long terme. N'oublions pas ceci : le politicien pense à la prochaine élection, le politique à la prochaine génération.

Parlement :

- Le nombre des parlementaires est trop élevé, 300 députés et 200 sénateurs devraient suffire à représenter le peuple français. Pour mémoire, les présidents Mitterrand et Chirac ont manqué de courage : le premier en créant près de 80 postes de députés élus à la proportionnelle et le deuxième en ne les supprimant pas lors du retour à un seul mode d'élection.
- Règles électorales : les règles 2014 sur le cumul des mandats et leur répétabilité vont éloigner l' élu du terrain et réduire la compétence technique des élus indispensable à leur mission de contrôle de l'action gouvernementale. Ce risque sera renforcé pour les députés choisis par un scrutin proportionnel. Un seuil de 10 % me paraît satisfaisant. La demande d'un scrutin proportionnel intégral doit être rejetée car cela conduit à l'instabilité gouvernementale connue sous la IV^{ème} République et à la dictature des minorités (exemple des partis religieux intégristes en Israël).
- Budget de fonctionnement : les parlementaires doivent être rémunérés convenablement, *a fortiori* quand ils ne disposent pas du « parachute » de la mise en disponibilité propre à la fonction publique. En regard d'un salaire et d'une participation à leur retraite, les anomalies de comportements doivent être plus sévèrement punies. La rémunération des fonctionnaires du Parlement devrait obéir aux mêmes règles que celles des autres fonctionnaires.

Vote blanc : voter blanc, c'est refuser le choix soumis à la décision des électeurs. Le rejet est une chose trop facile et peu constructive pour que son usage soit large.

Mon avis sur sa reconnaissance est très réservé tant que je ne connais pas les conséquences et en particulier la réponse à ces questions (voire d'autres encore) : quel taux serait pris en compte ? Que deviendraient les candidats rejetés ? Seraient-ils acceptés pour la nouvelle élection ? Quel délai avant une nouvelle élection ?

Référendum : l'usage de cet outil est très encadré en France. Sa rareté a même transformé sa pratique en un choix de soutien ou de rejet de la politique du gouvernement et non d'avis sur la question posée.

En élargir l'usage mérite d'être envisagé. Une ouverture progressive est un préalable pour que les électeurs et les politiciens atteignent une maturité politique aujourd'hui insuffisante : cet

apprentissage devrait commencer par un usage limité aux échelons territoriaux locaux afin de roder la procédure et sa pratique sur des sujets d'impact modéré avant élargissement à des sujets nationaux.

L'exemple du référendum autour de l'aéroport de Nantes illustre bien qu'un cadre est indispensable : qui devait voter, le département ou la région ? Est-il normal que la décision du gouvernement ait ignoré le résultat issu des urnes ?

Projets d'infrastructure : protéger des intérêts particuliers est une nécessité mais l'intérêt général ne doit pas être oublié.

Le cadre juridique actuel des projets d'infrastructure est trop lourd car le processus des recours conduit à des délais de décision trop élevés et consommateurs d'argent public dans les 2 cas (rejet ou lancement).

L'aéroport de Nantes est un triste cas d'école (et je n'ai pas d'avis personnel sur le bon choix, seulement sur le gâchis constaté). Étaler un projet sur plus de 50 ans est absurde car le contexte initial a nécessairement changé et la notion d'intérêt général aurait dû être réactualisée.

Il faut espérer qu'une analyse sérieuse de ce fiasco a été conduite sans parti pris pour transformer les procédures.

Irresponsabilité des juges : la justice a des moyens matériels insuffisants (déjà dit plus haut) qui conduisent parfois à des dysfonctionnements. Mais ceux-ci peuvent aussi provenir d'erreurs humaines, voire de décisions prises sur une lecture partisane du droit. Le principe d'irresponsabilité du juge devrait pouvoir être ponctuellement suspendu pour punir ces anomalies avérées. Comme dans toutes les entreprises, l'usage de l'informatique dans les processus juridiques améliorerait le fonctionnement de la justice, une fois la transformation réalisée.

Formation au long de la vie active : plus de 30 MDs € sont collectés chaque année auprès des entreprises au titre de la formation. Le taux de chômage et les multiples rapports publiés convergent sur le mauvais rendement de ces ressources importantes : les premiers bénéficiaires sont les salariés en CDI, alors qu'il faudrait cibler les chômeurs sans compétence utilisable et les jeunes issus de l'éducation nationale sans qualification. Sans oublier de supprimer la contribution non justifiée au fonctionnement des syndicats patronaux et salariés.

Syndicalisme : alors que des corps intermédiaires sont nécessaires pour permettre un dialogue social réaliste et constructif, le syndicalisme français est très faible parce que beaucoup trop politisé. Son financement très opaque (voir le rapport Perruchot) lui donne des moyens sans commune mesure avec le nombre de ses adhérents qui rendent difficiles des évolutions souhaitables, malgré les avancées récentes des lois et ordonnances votées en 2017 pour simplifier le code du travail.

Sujets sociétaux :

- Retraites : la réforme du système de retraite est indispensable pour réduire les disparités trop importantes entre les bénéficiaires, trouver un équilibre financier pérenne et améliorer les coûts de fonctionnement en mutualisant les outils de gestion.
Le chantier est énorme, il doit être mené à son terme malgré la période conflictuelle actuelle. Là encore, le sujet demande une forte pédagogie pour expliquer les choix et convaincre le maximum des futurs retraités.
- Mariage pour tous : cette réforme a été très mal conduite par le pouvoir politique qui a suivi la volonté d'une minorité et a refusé tout compromis avec les opposants ; développer les droits associés à un PACS sans utiliser le mot « mariage » pour une union entre homosexuels aurait très largement pacifié le débat. Cette minorité a obtenu un résultat (choix du mot « mariage ») qui permet juridiquement d'ouvrir la voie vers les étapes suivantes que sont la PMA et la GPA.
- PMA / GPA : ces deux sujets sont étroitement associés au « mariage pour tous » du fait du cadre juridique en vigueur.
La PMA doit rester d'un usage restreint aux seuls couples qui rencontrent un problème médical.

Cela ne peut donc concerner les femmes seules ou des couples homosexuels.

La prise en charge des frais de PMA par l'assurance santé ne doit concerner que des cas médicaux avérés.

- Pourquoi serait-il légitime de reconnaître un « droit à l'enfant » en ignorant le « droit à un père (ou à une mère) » ?
 - Pourquoi favoriser la création délibérée de familles monoparentales quand il est prouvé que leur situation matérielle est sensiblement plus difficile ?
 - Est-il logique de contrevenir à la nature pour mettre des enfants au monde quand des avis critiquent fortement la croissance de la population du fait des ressources limitées de la planète ?
- Laïcité : l'usage de ce terme varie selon les locuteurs entre neutralité et militantisme. Le premier cas signifie l'absence d'une religion d'État et la reconnaissance des différentes religions dans un respect mutuel ; le deuxième va jusqu'à la volonté de masquer totalement les religions dans le but de provoquer leur disparition (approche athéiste) ou de mieux reconnaître les droits de groupes minoritaires ; en pratique, cela concerne des minorités musulmanes plutôt intégristes (islamistes).
La laïcité militante doit être écartée parce qu'elle ignore nos racines chrétiennes (même si tout n'a pas été positif dans le passé) ou parce qu'elle favorise un communautarisme dangereux. Ainsi, le port d'un voile complet (burqa), le refus de la mixité dans les piscines, les exigences de soins médicaux par des femmes doivent être rejetés.

- Immigration : les immigrants arrivés en France avant 1945 étaient en nombre modéré et d'origine majoritairement européenne ; de culture chrétienne en général, ils avaient la volonté de s'intégrer à notre pays.
L'immigration d'origine africaine a été plus nombreuse, avec des ethnies multiples et une culture musulmane importante. Leur accueil a été très différent, le logement en HLM a favorisé le communautarisme et la polygamie a été de fait reconnue par le versement aux pères des allocations familiales. Ajoutées à ces éléments sociologiques, la baisse de l'industrie et celle des exigences scolaires ont précipité le déclassement de cette population et favorisé la montée du racisme et celle de l'islamisme.
Nous n'avons pas le choix de rejeter totalement l'immigration, nous devons donc définir de nouvelles pratiques en cohérence à la fois avec notre passé de pays accueillant et les ressources économiques disponibles.
Cela suppose donc d'accepter sans réserve les demandes d'asile politique mais avec une vérification systématique de cette réalité.
Pour les migrants d'ordre économique, l'acceptation doit correspondre à des besoins recensés et validés chaque année (vote parlementaire) et comporter une période d'essai afin d'apprécier les efforts d'intégration (apprentissage de la langue, comportement général, recherche d'emploi ...). Le principe du regroupement familial doit être restreint.
Pour autant, le meilleur moyen de limiter l'afflux d'immigrants que nous ne pouvons accueillir chez nous réside dans une incitation forte à rester chez eux pour y vivre dignement : cela suppose des partenariats économiques intelligents (aide monétaire sans doute mais aussi accords commerciaux équilibrés).

[Manuscrit] [Prénom NOM]

La Rochelle

[adresse mail]

—

D15. Manuscrit, 1 ligne, 8 mots

Tout à fait d'accord avec cette longue étude.

[Signature] [P. Nom]

D16. Manuscrit (2 pages collées), 56 lignes, 360 mots

Questions - Remarques
Grand débat

23/01/19

1] Enseignement

J'invite le gouvernement et les élus à :

- réformer les méthodes d'enseignement qui sont complètement obsolètes,
- arrêter de "bourrer le crâne" des enfants avec des textes plutôt dépassés,
- APPRENDRE aux enfants DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE à exprimer leurs BESOINS et DÉSIRES,
- ENSEIGNER la NON-VIOLENCE, la BIENVEILLANCE,
- le RESPECT de soi, des autres, de la NATURE, des animaux, ceci dès le plus jeune âge,
- les aider à devenir AUTONOMES
- " " CRÉATIFS
- FORMER les "ENSEIGNANTS" dans ce sens. Des tas de méthodes existent dont, malheureusement, les stages ne sont pas pris en charge par l'éducation nationale,
- réduire le nombre d'élèves par classe.

2] Mesures à prendre pour la planète (ÇA URGE)

J'invite le gouvernement et les élus à :

- arrêter et interdire l'utilisation de pesticides et insecticides DÈS MAINTENANT et non dans 2 ou 4 ans ou à la Saint-Glinglin en fait !!!
- développer l'agriculture biologique, la permaculture et favoriser les installations dans ces domaines,
- remettre les transports de marchandises en ferroviaire (ferroulage - cela se fait en Suisse, pourquoi chez nous ?)
- limiter les constructions de ces énormes paquebots de croisière qui polluent les océans,
- limiter les importations de produits de toutes sortes de Chine et d'ailleurs à bord de ces gros cargos qui polluent aussi les océans,
- développer largement les pistes cyclables et les entretenir (à La Rochelle, dans les parcs, certaines sont vraiment en très mauvais état !),
- revoir notre production d'énergies,
- réduire les gaz à effet de serre,
- éteindre les vitrines et bureaux inoccupés, les grandes enseignes,
- privilégier les énergies renouvelables,
- limiter les panneaux publicitaires (il y en a vraiment trop partout !) (dépende d'électricité - Dangereux !)
- limiter la production automobile.

La fiscalité

J'invite le gouvernement et les élus à :

- rétablir l'ISF,

- réorganiser les impôts pour TAXER les pollueurs,
- supprimer les niches fiscales,
- agir fermement en matière de FRAUDE FISCALE (arrêter de ne parler que des fraudes sociales).

Limiter le nombre de parlementaires.

Obligation aux grandes entreprises de payer leurs impôts en France (Amazon...).

D17. Manuscrit (4 pages collées), 112 lignes, 714 mots (couple)

La Rochelle 24 janvier 2019

Contribution de retraités(e) aux cahiers
de revendications ouverts en Mairies.

Nous avons bien noté les engagements de campagne électorale du candidat Macron, entre autres :

« Je maintiendrai le niveau de vie des retraités. »

Or une fois élu, le président Macron a fait adopter les mesures suivantes :

- augmentation de la CSG réglée par les retraités de 25 % sans compensation,
- blocage de l'actualisation des pensions pour l'année 2018 à + 0,3 % pour les pensions pour le privé et + 0,6 % pour la partie ARRCO/AGIRC alors que l'inflation pour les années 2018/2019 est estimée à + 3,2 % voire + 3,7 %,
- augmentation des cotisations des mutuelles à + environ 6 % malgré les demandes naïves de modération formulées par son gouvernement aux dites mutuelles.

Dans cette même période, nous avons constaté les mesures suivantes prises en faveur des plus aisés de nos compatriotes et des tenants du capital :

- modification du calcul de l'ISF pour un cadeau fiscal de 4,5 milliards d'euros,
- suppression de la *flat tax* et l'*exit tax* pour un cadeau fiscal 16 milliards d'euros,
- augmentation du CICE versé aux entreprises pour un cadeau fiscal 40 milliards d'euros,
- sans pour autant mettre en œuvre les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale estimée à 100 milliards d'euros.

Soit environ 160 milliards d'euros prélevés sur la ressource nationale au seul profit de 1 à 3 % de nos concitoyens.

Face à ce constat nous exigeons :

- l'annulation de la hausse de la CSG pour l'ensemble des retraités,
- la revalorisation des pensions conformément au code de la sécurité sociale, et le retour à l'indexation des pensions sur les salaires,
- le maintien du mode de calcul actuel des pensions de réversion,
- la création d'un grand service public de la santé et de l'action sociale avec une prise en charge décente du vieillissement et de la dépendance, la suppression du secteur marchand locatif des maisons de retraite.

Pour financer ce programme, sans avoir encore recours à de nouvelles taxations, nous exigeons :

- le rétablissement de l'ISF,
- la taxation des dividendes issus de la financiarisation du travail et de la spéculation boursière,
- le rétablissement de la progressivité de l'impôt.
- la suppression de CICE et des effets d'aubaine des exonérations de charges patronales sans effet réel sur l'amélioration de l'emploi et des conditions de travail pour les salariés,

- la mise de moyens et d'actions volontaires pour éradiquer la fraude et l'évasion fiscales organisées.

En tant que retraités, mais avant tout, de citoyens attachés à nos valeurs de liberté, égalité, fraternité, nous demandons que la prise en compte de l'intérêt général passe avant toutes décisions sur les intérêts privés, dont la finalité première est de répondre aux appétits toujours plus grands des milieux financiers.

Pour ce faire, il faut déjà que les fluides de première nécessité tels l'eau, l'électricité, le gaz, relèvent du seul service public. Il en va de même pour les réseaux d'autoroutes, les transports publics et leurs infrastructures.

Conscients de la nécessité de préserver notre planète et notre environnement, nous demandons la mise en place de la transition écologique (si besoin pour partie finançable par un transfert de budget à partir du ministère des armées).

Concernant l'amélioration de notre démocratie, des avancées doivent intervenir sur :

- la prise en compte du vote blanc, et la mise en place de la proportionnelle dans les élections,
- le renforcement et le respect de la laïcité : toutes les écoles dans le service public de l'éducation nationale,
- l'accueil et l'intégration de tous les étrangers en situation d'urgence vitale (réfugiés politiques, migrants de pays en guerre, ravagés par la famine).

Enfin la mise en œuvre de ces différentes mesures doit conduire à :

- plus de justice sociale,
- plus de justice fiscale,
- une élévation du niveau de vie,
- une diminution de la pauvreté,
- plus de cohésion sociale.

Le président Macron et son gouvernement doivent entendre les revendications portées :

par les représentants des salariés,
par les Gilets jaunes ces dernières semaines
soutenus par plus de 70 % des Français

et mettre fin à une politiques élitiste qui n'a profité qu'aux plus riches de ce pays.

[Prénom Nom
Signature]

[Prénom Nom
Signature]

D18. Manuscrit, 28 lignes, 144 mots

Quelques propositions

ÉTAT / INSTITUTIONS

- En finir-avec le "mille-feuilles" territorial : -> Supprimer les départements et le conseil général.
- Comptabiliser les votes blancs comme des suffrages exprimés.
- Proportionnelle : oui mais modération.
- Garder les DEUX chambres, Assemblée nationale et Sénat.
- Réduire environ d'1/3 leur nombre (députés et sénateurs) avec des moyens accrus.

- ➔ Transparence absolue des indemnités et de leurs dépenses.
- Vote d'une loi de séparation des lobbies et de l'État (France et UE).
- Réduire les dépenses somptuaires.

FISCALITÉ

- Impôts sur le revenu. Établir plus de progressivité. Environ 10 à 15 tranches. Les classes moyennes pressurées.
- Suppression pour tous de la taxe d'habitation (avec 2 500€ pour une personne ou 4 000€ pour un couple, on n'est pas riche).
- Suppression des niches fiscales (loi Pinel), sert à enrichir ceux qui ont déjà un patrimoine.
- Lutte renforcée contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux.

[Initiales, Paraphe]

D19. Manuscrit, 7 lignes, 37 mots

- Maintien des services administratifs et même leur extension sur tout le territoire.
- Une plus grande équité devant l'impôt, avec la suppression des privilèges.
- Une politique énergique et cohérente contre le réchauffement de la planète.

[P. Nom]

D20. Manuscrit (petites capitales), 9 lignes, 59 mots

RENDRE DU POUVOIR D'ACHAT AUX CITOYENS.

ARRÊTER L'ENFUMAGE ET TENIR LES PROMESSES ÉLECTORALES.

ARRÊTER LA SUR-IMPOSITION – ON NE PEUT PLUS VIVRE CONVENABLEMENT AVEC DES FINS DE MOIS DIFFICILES DÈS LE 15 DU MOIS. RÉINDEXER LES RETRAITES SUR L'INFLATION. SUPPRIMER LA CSG SUR LES RETRAITES. AUGMENTER LE SMIC. STOP AUX DÉREMBOURSEMENTS DES SOINS MÉDICAUX ET AUX MÉDICAMENTS.

RENATIONALISER LES AUTOROUTES.

D21. Manuscrit (feuille pliée collée), 27 lignes, 179 mots

- Réduire certaines dettes ... comment ?

- Revoir le salaire des députés, ministres, hauts fonctionnaires et leurs privilèges accordés. Accorder de la transparence dans leurs dépenses (transport, restaurant, hébergement, etc.), les justifier.
- Réduire les indemnités présidentielles à vie.

Concernant les impôts :

Revoir les tranches de l'impôt sur le revenu ; les faire plus progressives.

- Pour freiner la désertification des communes rurales, cesser la fermeture des services publics (poste, clinique, maternité). Leur absence oblige à utiliser une voiture (encore faut-il en avoir), effectuer un long trajet, dépenser en essence et donc polluer.
- En ville, favoriser les commerces de proximité et freiner la construction de zones commerciales.

- Favoriser le transport ferroviaire, le transport urbain et accorder des réductions à tous les retraités, gratuité pour handicapés...
- Valoriser le travail agricole et apporter une rémunération décente.
- Revoir les barèmes dans les droits de succession.
- Comptabiliser un vote blanc lors des élections et le considérer comme un suffrage exprimé.
- Accorder plus de considération aux revendications légitimes des infirmiers, infirmières, aides-soignants en milieu hospitalier, EHPAD.

D22. Manuscrit, 20 lignes, 151 mots

- 1 budget défense commun européen + contrôle aux frontières de l'Europe. Ainsi on dégagerait des milliards à consacrer à la transition énergétique et réduction totale des émissions carbone, sujet n°1 sur lequel s'attaquer pour pouvoir construire un destin commun pour l'humanité.
- Enseigner à l'école la CNV – communication non violente – pour arriver à se parler, s'écouter => la tolérance.
Enseigner les méthodes d'expression, y compris au final celui de voter.
- Impôt : plus de progressivité. Bravo pour le courage d'avoir mis en place le prélèvement à la source, s'il permet d'éviter aux fiscalistes de favoriser l'idée de payer moins d'impôts.
- Maintien du niveau de vie => indexer les retraites et pensions en fonction du niveau de l'inflation. Permet de maintenir le niveau de consommation qui maintient la croissance.
- Pour favoriser l'emploi et les petites entreprises à embaucher : réduire les charges des entreprises à condition qu'elles embauchent.

[Initiales]

D23. Manuscrit (2 pages collées), 40 lignes, 214 mots

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SNU

Outil capable de répondre au besoin de brassage social. Ce brassage social ne pourrait-il se faire

à

L'ÉCOLE POUR TOUS

LE VIVRE ENSEMBLE

à L'ÉCOLE POUR TOUS

la mixité à L'ÉCOLE POUR TOUS

pourquoi pas l'égalité par l'uniforme

hymne national appris à L'ÉCOLE POUR TOUS

1^{ers} secours appris à l'école ou au collège

tests de français se font déjà ??

tests de santé, MÉDECINE SCOLAIRE ?

vie collective, sentiment d'appartenance et de solidarité :

pourquoi attendre 16 ans et un service coûteux ?

-> VIVRE ENSEMBLE à L'ÉCOLE de la République

L'ÉCOLE POUR TOUS.

Que les parents citoyens ne séparent pas les enfants mais les habituent à se connaître dès le plus jeune âge.

Droit de vote. Citoyenneté

Alors qu'il a fallu se battre pour obtenir le droit de vote, obtenu par l'ordonnance du 21 avril 1944, signée par le général de Gaulle, précisant que les femmes et les hommes sont électeurs et éligibles dans les mêmes conditions, je ne comprends pas les taux d'abstention. Pourquoi les Français refusent-ils de s'exprimer ?

Nous venons d'avoir l'exemple de commune de Marsilly : taux d'abstention 47 %, alors que les Français disent que l' élu en lequel ils ont le plus confiance est le maire.

Donc 1 seule solution ?

VOTE OBLIGATOIRE.

D24. Manuscrit (3 pages collées), 66 lignes, 347 mots

Justice sociale, justice fiscale, oui.

Il faut redonner des perspectives au pays à partir des principes de solidarité, de justice, de liberté qui sont les nôtres.

Faire de la politique, c'est ouvrir toutes grandes ses oreilles, savoir ce qui se passe par la tête des uns et des autres, dire pourquoi on peut tenir compte de leurs avis, expliquer pourquoi on ne le peut pas.

-> transparence
confiance
cohérence.

Évasion fiscale impensable pour un véritable citoyen qui, s'il gagne beaucoup d'argent, doit aider les autres par ses impôts.

Pourquoi des obsèques nationales à ceux qui la pratiquent et fraudent ?

Les institutions.

Le mille-feuilles administratif : davantage de clarté : le citoyen veut savoir où les décisions sont prises.

Diminution du nombre de parlementaires :

AN

Sénat (ne faudrait-il pas revoir le mode d'élection pour une meilleure représentativité ?)

Si l'on diminue dans ces 2 assemblées, pourquoi pas dans les autres ?

CES se veut la maison de la DÉMOCRATIE SOCIALE, ACTEUR COLLECTIF du DÉBAT PUBLIC.

L'est-il ? Faut-il revoir sa composition et lui donner ce rôle qu'il revendique ?

Départements. Faut-il aussi réduire le nombre d'élus et mettre un seul représentant par canton ?

Depuis qu'il y en a 2, le débat démocratique est-il devenu possible ? Réduction du nombre d'élus ?

Pourquoi pas de hauts fonctionnaires, très hauts fonctionnaires, ambassadeurs (3 à Vienne ??).

On critique le salaire des députés, pourquoi pas le salaire d'autres ?

Rôle du Conseil d'État. Conseiller le gouvernement, défendre les droits des citoyens face à l'administration.

Rôle des commissions. Sont-elles trop nombreuses ? Quel rôle ? Quel coût ?

Une évolution s'impose pour que la société civile se sente représentée et n'ait pas besoin de descendre dans la rue.

La loi crée le droit mais c'est aux citoyens de faire de leurs droits un pouvoir ; pour cela il faut qu'ils soient informés par des rencontres où ils pourront échanger, par une formation à la citoyenneté.

[P. Nom]

À la base de tout choix politique il y a la dimension éthique.

Plus que jamais il importe de réaffirmer l'exigence morale en politique !

D25. Manuscrit, 34 lignes, 266 mots (couple)

OÙ TROUVER 14 MILLIARDS PAR AN ?

Une solution : LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE SOCIALE.

14 milliards par an à portée de contrôle ! Que fait-on ?

De quoi "ÉPONGER" les 10 à 12 milliards destinés à "APAISER" les Gilets jaunes.

Que le gouvernement donne suite au travail de monsieur Charles PRATS, chargé de 2008 à 2012 de la lutte contre les fraudes fiscales, douanières, sociales et travail illégal puis vice-président du tribunal de grande instance de Paris et celui de la sénatrice UDI madame Sylvie GOULET³.

Voir l'article L 114-12 du code de sécurité sociale qui permet de supprimer des prestations indûment versées.

Le gouvernement ferait une ÉCONOMIE GIGANTESQUE.

DE QUOI NOTRE GOUVERNEMENT A-T-IL PEUR ?

Et puis

- LA PRISE EN COMPTE DU VOTE BLANC et pourquoi pas le VOTE OBLIGATOIRE !

- LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : nous avons 78 ans et à votre âge, Monsieur le Président, nous n'étions pas conscients du monde que l'on allait céder à nos petits-enfants. IL Y A LE FEU !

- LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE (sociétés écrans, compte OFF-SHORE) ; là aussi il y a du blé à moudre.

- LA COUR DES COMPTES : lui donner un réel pouvoir (on a l'impression que les rapports sont mis sous le coude).

- LE PLAN SANTÉ : ce 28 décembre, nous étions aux URGENCES de 13h à 01h du matin. Il faut vivre ces heures pour se rendre compte combien il est URGENT d'agir (le personnel médical est compétent, dévoué, attentionné mais STRESSÉ faute de personnel. Une organisation à revoir de A à Z.

[P. Nom P. Nom] encore LREM

31.1.2019

D26. Dactylographié collé, 22 lignes, 310 mots

Transition écologique

Le transport représente 26 % de la pollution, tout doit être fait pour encourager le report de la route vers le rail.

³ Erreur de prénom, il s'agit de Nathalie Goulet.

Or, habitant La Rochelle, je suis obligé de prendre ma voiture chaque fois que je veux me déplacer, sauf pour Paris, ville avec laquelle les relations sont bonnes.

En effet, aller à Nantes ou à Bordeaux nécessite beaucoup de patience, presque 3h pour Nantes, et il est quasiment impossible de se rendre à Limoges ou à Clermont-Ferrand et Lyon. Il manque une ligne ferroviaire transversale, c'est le projet Altro de Via Atlantica, défendu depuis 20 ans, et dont le gouvernement devrait se soucier en lançant sans tarder les premières études, ce projet étant de nature à réparer les fractures territoriales.

Enfin, l'usage de la voiture est encore trop prédominant dans l'agglomération de La Rochelle par manque de services ferroviaires alors qu'il existe une infrastructure ferroviaire sous-exploitée et qu'une ligne Marans-Tonnay-Charente serait pertinente avec une autre Surgères-La Pallice.

Fiscalité et dépenses publiques

Il faut que la CSG sur les retraités se calcule par retraite et non par foyer fiscal : dans un couple, celui ou celle qui touche une retraite inférieure à 1000 ne devrait pas être impacté comme c'est le cas actuellement.

La non-indexation des retraites sur l'inflation est une injustice : un salarié peut voir son salaire évoluer tant qu'il est en activité, un retraité ne verra pas augmenter sa pension, raison de plus pour ne pas l'amputer à satiété ! 2019, la perte sera de 1,5 % de pouvoir d'achat pour les retraités, sur 10 ans, cela représente 15 % : il faut arrêter le massacre ! Sans compter que le taux d'inflation officiel ne reflète pas toutes les augmentations comme celle de l'énergie et autres services. Il s'agira de rectifier le tir pour 2019 et de s'abstenir d'une telle non-indexation pour les années suivantes.

D27. Dactylographié scotché, 24 lignes, 423 mots (femme)

>> Quand j'ai commencé à travailler, c'était 48 h par semaine, avec des horaires décalés (5h30/13h plus quelques heures le week-end ou 13h30/23h) et une semaine de vacances en moins. Ce n'était pas 35h/semaine, RTT et 5 semaines de vacances. Après 8 ans d'activité, j'ai fait le choix de m'occuper de mes enfants. Je ne percevais qu'une retraite de 350 € qui vient de passer à 321 €/mois. Merci, Mr Macron ! N'ayant pas effectué une carrière complète, je conçois de ne pas bénéficier d'une retraite plus importante mais ce que je n'accepte pas du tout, c'est de constater que des étrangers n'ayant même pas cotisé 1 centime puissent bénéficier d'une retraite de 800 € en venant s'installer en France. C'est inconcevable ! On crève de cette générosité... Nos caisses de retraites sont exsangues. Et ce sont les retraités français qui perdent du pouvoir d'achat au détriment de leur famille. Chacun sait que les retraités aident leurs enfants et petits-enfants. Avant de ponctionner les retraités, commencez par réduire tout le train de vie des parlementaires et gouvernants qui ont des avantages honteux. Commencez par calculer vos retraites sur les mêmes bases que les travailleurs. Pourquoi les sénateurs bénéficient-ils de tant d'avantages notamment les primes de frais d'obsèques pour eux et leur famille sans compter tout le reste ? Nous sommes loin de l'emblème de la France : Liberté, Égalité, Fraternité. Vous, c'est nous d'abord et les autres se partagent les miettes.

>> Redescendez sur terre, Mr le Président.

>> Par ailleurs, j'ai le sentiment de ne plus être en France et pourtant je ne vis pas en banlieue. Quand je prends le bus, je suis souvent en minorité. Il y a parfois plus de femmes voilées autour de moi que de Français de souche. La 1^{ère} génération d'étrangers venus s'installer en France venaient pour travailler et ils se glissaient dans le moule français ; maintenant la religion musulmane domine notre pays qui est soi-disant laïc. Dans les années 60/70 les religieuses catholiques ont cessé de porter le voile pour se fondre dans la société ; pourquoi nous imposer la présence de femmes musulmanes voilées partout. Il serait grand temps de limiter l'immigration musulmane si l'on veut préserver nos racines françaises.

>> Toutes les aides sociales qu'on leur offre à l'arrivée est un véritable incitateur à l'immigration.

>> Je comprends la révolte des Gilets jaunes qui ne parviennent pas à boucler leur fin de mois malgré leur travail quand d'autres vivent mieux, sans travailler, avec les aides de la CAF souvent détournées (polygamie, etc.).

[Signature]

D28. Manuscrit (petites majuscules), 8 lignes, 79 mots (homme)

LE 04/02/19

BONJOUR,

POUR MOI, LA PRINCIPALE CHOSE À VOIR, C'EST DE RÉCUPÉRER DE L'ARGENT. NOUS EN AVONS, IL FAUT S'EN OCCUPER.

ALLER CHERCHER LES 100 MILLIARDS D'ÉVASION FISCALE (IRLANDE, PAYS-BAS).

MODIFIER LES 20 À 40 MILLIARDS DU CICE (FAIRE PROFITER LES PME).

RÉCUPÉRER L'ISF, FAIRE PLUS DE PALIERS D'IMPOSITION.

AVEC L'ARGENT AINSI RÉCUPÉRÉ, ON PEUT RECRÉER DE L'EMPLOI, AU NIVEAU DES HÔPITAUX, CHEMIN DE FER, BUREAU DE POSTE, ETC.

DE L'ARGENT, IL Y EN A, ALLONS LE CHERCHER.

[Prénom, Téléphone]

D29. Dactylographié (2 pages collées), 50 lignes, 545 mots (couple)

Doléances

1. Transition écologique

Ouvrir un vrai débat sur l'énergie nucléaire précédé d'une expertise réalisée par une instance réellement indépendante d'EDF (la Cour des comptes ne doit pas se contenter de formuler des recommandations.)

Développer une politique d'économie d'énergie : restriction de l'éclairage public et des locaux commerciaux et bureaux, limitation du suremballage...

Développer le ferroutage et repenser l'écotaxe pour limiter le transport routier.

Initier une véritable politique d'urbanisme écologique et sociale : privilégier les surfaces agricoles au détriment des zones commerciales excentrées, préserver les zones vertes au cœur des agglomérations, limiter au maximum le bétonnage - piscines notamment -, développer les transports urbains et les pistes cyclables protégées, freiner la spéculation immobilière.

Instaurer au moins un jour de week-end sans chasse. Développer une chasse raisonnée par la collaboration entre écologistes et chasseurs.

2. Fiscalité et dépenses publiques

L'égalité devant l'impôt -> Participation de tous à l'effort fiscal selon la capacité contributive de chacun ; augmentation du nombre de tranches pour rendre l'impôt sur le revenu plus progressif.

L'impôt sur la transmission est un puissant instrument de redistribution et de transformation sociale à disposition de l'État -> hausse significative des taxes pour les successions au-delà de 1 million d'euros.

Prélèvement des impôts sur la totalité des revenus, en tenant compte des signes extérieurs de richesse, et pas seulement sur les salaires et les pensions.

Suppression de toutes les niches fiscales. Répression plus sévère de l'évasion fiscale.

Le souci de la justice redistributive est le projet de toute société juste et équitable.

3. Démocratie et citoyenneté

Élection invalidée si la somme des votes blancs et des votes nuls dépasse les 50%.

Aux législatives, le pourcentage des votes blancs et des votes nuls doit se traduire en sièges de députés occupés par des citoyens tirés au sort.

L'indemnité de base de tous les élus doit être calculée par rapport au SMIC (exemple : indemnité de base d'un député = SMIC x 2).

Totale transparence en ce qui concerne le montant de leurs indemnités et le cumul des retraites.

« Le référendum populaire doit entrer dans la Constitution. Création d'un site lisible et efficace, encadré par un organisme indépendant de contrôle où les gens pourront faire une proposition de loi. Si cette proposition de loi obtient 2 500 000 de signatures (représentent 5 % des 45 millions d'électeurs), alors cette proposition de loi devra être discutée, complétée, amendée par l'Assemblée nationale qui aura l'obligation (un an jour pour jour après l'obtention des 2 500 000 signatures) de la soumettre au vote et l'intégralité des Français. »

Plus de garanties apportées aux lanceurs d'alerte.

4. Organisation de l'État et du service public

Réduire le mille-feuilles administratif : suppression des départements, ouverture de guichets uniques, ouverts hors des heures de travail, permettant de réaliser toutes les démarches administratives.

Ouvrir des lieux culturels (médiathèques, musées...) en soirée et pendant le week-end.

Créer un site regroupant les différents programmes scolaires jusqu'à la 3^{ème} et permettant aux élèves comme aux parents de trouver l'aide nécessaire pour surmonter les difficultés d'apprentissage.

Défendre l'éducation nationale et ses diplômes.

Obliger les nouveaux médecins notamment à s'installer pour au moins 5 ans dans les déserts médicaux (règle autrefois suivie par les enseignants sortant de l'école normale).

Appliquer déjà égalitairement les lois existantes avant d'en élaborer de nouvelles.

[Prénom et Prénom NOM]

D30. Manuscrit (écriture difficile), 3 lignes, 16 mots

Non au déremboursement de certains médicaments ; revalorisation des pensions de retraite ; protection de l'environnement.

[Signature]

[FIN]